

## Introduction

L'objectif de cet ouvrage est de saisir ensemble trois dimensions, historique, sociopolitique et lexicale, du mot *Grenelle*<sup>1</sup>. Celles-ci nous paraissent indissolublement liées, tant les mots constituent des marqueurs dans l'espace-temps politique. Si l'analyse d'une situation politique permet de mieux comprendre pourquoi des locuteurs utilisent tels ou tels vocables, ceux-ci fournissent en retour un gain d'intelligibilité des rapports de pouvoir entre les acteurs (Bacot, 2007a, p. 32). L'usage du mot *Grenelle*, en particulier, est inséparablement soumis à des conditions sociales et à des contraintes linguistiques. Les premières sont les règles politiques en présence, les luttes symboliques opposant les acteurs-locuteurs, les conditions conjoncturelles de la production du discours (Braud, 1994, p. 449) et le rapport au passé. Les secondes renvoient au choix des mots dans un certain état du marché lexical, à ce qui a été dit ou écrit auparavant ou par d'autres<sup>2</sup>, aux règles syntaxiques en vigueur et aux modes d'argumentation par exemple. Dans la plupart des cas, l'énonciateur n'emploie pas par hasard, n'importe comment et sans effets ce nom propre, riche de sens et « désignateur souple » (Paveau, 2008, p. 24). *Grenelle* est ainsi pris dans les processus politique, historique et lexical à la fois.

D'un point de vue sociohistorique et politique, ce mot s'inscrit évidemment dans une histoire, une culture politique et des mémoires sociales, comme une référence à un événement « fondateur » et à une « négociation au sommet ». Son emploi révèle les jeux et partitions des acteurs, la lutte politique empruntant aussi la voie des mots. Mais il se présente également, dans une perspective de politiques publiques, comme un processus de délibération en relation avec les termes du débat social et institutionnel.

D'un point de vue lexical, le mot s'inscrit dans des stratégies ou tactiques discursives, notamment stylistiques : l'expression *un* ou *le Grenelle* est un trope, que César Chesneau du Marsais définissait au XVIII<sup>e</sup> siècle comme une figure

---

1. Nous écrivons *Grenelle* (en italiques) lorsqu'il sera question du mot ou de la notion et Grenelle (en caractères romains) lorsque le nom désigne une « négociation » ou « manifestation », demandée ou réalisée. Dans le texte qui suit, nous continuerons à mettre une majuscule à *Grenelle* et à ne pas marquer le nom d'un *s* au pluriel, sauf dans les citations utilisant, nous le verrons, de plus ou plus couramment, ces formes « communes ». La « tendance » actuelle, avec des nuances, est en effet au traitement du mot *Grenelle* comme un nom commun. Nous avons préféré, ne serait-ce que pour respecter les règles orthographiques et typographiques en vigueur (pour combien de temps encore?), mais aussi pour préserver notre posture d'observateur d'un processus en cours, ne pas nous conformer à cette évolution pourtant lourde des usages.

2. Sur « l'interdiscours », voir CHARAUDEAU & MAINGUENEAU, 2002, p. 324 ; sur le « prédiscours », voir PAVEAU, 2006, *passim* ; sur les « fils verticaux du discours », voir MOIRAND, 2007, p. 1 et 9/30.

de style « par laquelle on fait prendre à un mot une signification, qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot » (1977/1757, p. 18). Il s'agit plus précisément d'une antonomase<sup>3</sup>, c'est-à-dire une figure de style qui utilise un nom propre comme un nom commun, ou inversement. L'antonomase est « à la fois [une] figure de rhétorique et [un] emploi modifié du nom propre » (Krieg-Planque, 2009b, p. 89). Dans le cas étudié, le nom commun (on dit ou on écrit *un/le Grenelle*) s'est substitué au nom propre (*Grenelle* en 1968). Le prototype de l'antonomase est *un Harpagon*, expression qui sert à désigner toute personne avare.

Le fonctionnement sémantique d'une antonomase se rapproche de celui des autres figures de sens, même si elle fait l'objet d'analyses théoriques divergentes. Grammairiens, linguistes et rhétoriciens privilégient des interprétations en termes de métonymie, de métaphore ou de synecdoque<sup>4</sup>. N'observe-t-on pas d'ailleurs, d'autres tropes dans le syntagme *Le/Grenelle/de l'environnement*?

– D'abord une métonymie : par le glissement d'un nom de lieu vers un nom d'événement. Comme pour *camembert*, le nom « de lieu de production » (la rue de Grenelle) a dérivé « vers le produit lui-même » (Siblot & Leroy, 2000, p. 95), c'est-à-dire la négociation qui en a résulté, en 1968 ;

– Ensuite une métaphore : un événement (une négociation actuelle) en suggère un autre plus ancien ; on passe ainsi du *Grenelle* de 68 au *Grenelle* dont on parle, en projetant des propriétés du premier sur le second ;

– Enfin une synecdoque : *Grenelle* tend, nous le verrons, à figurer plus que l'événement présent, *un Grenelle* étant pris comme l'espèce d'un genre ou l'hyponyme<sup>5</sup> de « négociation au sommet » ou de « grande table-ronde ».

Dans le cas présent donc, c'est un nom de lieu (la rue de Grenelle<sup>6</sup>, qui reliait Paris au village de Grenelle), qui est d'abord devenu un nom d'événement, par dérive métonymique. Le mot réfère en effet aux négociations qui se sont déroulées du 25 au 27 mai 1968<sup>7</sup>, entre les représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement, dans la salle des commissions de l'ancien hôtel du Châtelet, affecté au ministère du Travail depuis 1905, situé 127, rue de Grenelle. La salle verte du ministère des Affaires sociales, dans laquelle ont eu lieu les négociations en 1968 sera par la suite baptisée « salle de la conférence de Grenelle » ou

3. Sur cette figure, voir notamment : SIBLOT & LEROY, 2000 ; LEROY, 2004, *passim* ; POUGEOISE, 2001, p. 45-46.

4. Sur l'évolution des statuts, définitions et les différentes lectures théoriques de l'antonomase, cf. LEROY (2004), p. 8 et s.

5. « Mot qui englobe son sens et lui sert de classificateur », *Le Petit Robert*, 1993, p. 1114.

6. En 52 avant notre ère, la plaine de *Garanella* fut le lieu d'un combat opposant les troupes gauloises aux légions romaines. *Garanella* (« petite garenne » en latin), a mis plusieurs siècles à devenir *Grenelle*. La voie a été diversement dénommée depuis le xv<sup>e</sup> siècle (*Garnelle*, *Grenelle*, *Garanella*, *Guarnelles* ou *Guernelles*).

7. Pour l'historiographie de l'événement, voir en particulier : PROST, 1988, 2006 ; *Matériaux...*, 1990 (récits de plusieurs témoins) ; ZANCARINI-FOURNEL, 2000, 2008 ; GOBILLE 2008 ; cf. également MOURIAUX & CAPDEVIELLE, 1988 ; JOFFRIN, 1988. Des chroniques de la négociation, mentionnant en outre différentes versions des acteurs, ont aussi été proposées dans *Le Monde*, par M. NOBLECOURT et par P. RAMBAUD, respectivement le 30 mai 1988 et le 28 mai 1998. Pour les interprétations syndicales (cf. BARBET, 1986), voir notamment G. SÉGUY, *Le mai de la CGT*, 1972, Paris, Fayard ; E. DESCAMPS, 1971, *Militer*, Paris, Fayard, p. 109-124.

« salle des Accords »<sup>8</sup> ou des « accords de Grenelle ». Organiser une rencontre dans ce haut-lieu « symbolique » permet de conférer, aux yeux des acteurs et des commentateurs, une certaine solennité à l'événement<sup>9</sup>. Ainsi, le 3 octobre 1997, Martine Aubry y préside une réunion préparatoire à la conférence sur l'emploi. Le 12 juillet 2001, Élisabeth Guigou y convoque le Grenelle de la santé. Dominique de Villepin s'invite le 12 décembre 2005 « à Grenelle » pour recevoir les syndicats, à la fin de la réunion de la commission nationale de la convention collective. Enfin, plus récemment, le Haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté Martin Hirsch, a clos, en présence du Premier ministre, le Grenelle de l'insertion dans la « salle des Accords » du ministère du Travail, le 27 mai 2008, en faisant remarquer : « soit quarante ans jour pour jour après les accords de Grenelle ». Le communiqué de presse, disponible sur le site officiel du Grenelle de l'insertion, inscrit l'initiative dans la lignée « sociale » des événements « célèbres » :

« Ces orientations ont été adoptées 40 ans jour pour jour après les accords de grenelle dans la salle même où avaient été négociés les accords célèbres du 27 mai 1968. Les différents acteurs ont voulu ainsi marquer symboliquement l'intégration dans les politiques sociales de droit commun des publics les plus fragiles, les plus vulnérables, ceux pour lesquels des dispositifs spécifiques, sous couvert de protection sont souvent synonymes de relégation<sup>10</sup>. »

Dans les développements qui vont suivre, nous désignerons souvent Grenelle de 1968 comme le « référent originel » ou le « porteur initial », alors que le Grenelle en cours, celui dont on parle (de la santé, de l'environnement, de la diversité, etc.), sera appelé « référent cible » ou « discursif » ou mot figuré. Pourtant, nous le verrons, le référent « discursif » Grenelle de l'environnement tend dans la dernière période à prendre la place du référent « initial ».

Chez les spécialistes de la syntaxe, dans le groupe nominal *le/Grenelle/de l'environnement*, *le* est le déterminant (ici défini), *Grenelle* est le nom propre et *de l'environnement* est la complémentation. L'antonomase que nous étudions est « toponymique » à la base (c'est un nom de lieu à l'origine), avec une médiation historique. Selon la classification des noms propres proposée par Bauer (1985, B. 21, p. 55), cette antonomase est plus précisément encore un praxonyme<sup>11</sup>, c'est-à-dire qu'elle est construite à partir d'un nom propre désignant un événement : la négociation de Grenelle en 1968. D'autres exemples d'antonomases « praxonymiques » formellement proches de notre cas, parce qu'ils sont non

8. Nous verrons ultérieurement que le terme d'*accords* est inapproprié.

9. Sur l'enrichissement symbolique et la construction d'un sens social par les médias, cf. BRAUD, 1996, p. 104.

10. Reproduit sur le site : <http://www.grenelle-insertion.fr/userfiles/GrenelleCP.pdf>.

11. Alors qu'un *Don Juan* par exemple, référant à une personne, est un anthroponyme, que *la Venise du Nord*, désignant un lieu, est un toponyme et que *La Belle Époque*, dénommant une période, est un chrononyme (cf. BACOT, DOUZOU, HONORÉ, 2008). D'autres auteurs parlent de « nom propre d'événement » (KRIEG-PLANQUE, 2009b), de « mot-événement » (PAVEAU, 2006) ou de « pragmonyme » (MAUREL & TRAN, 2005, p. 6).

humains et réfèrent comme lui à des noms de lieux devenus des noms-événements, peuvent être mentionnés: *un Yalta du 6 mai*, afin de désigner un supposé partage du pouvoir entre les invités de Nicolas Sarkozy au *Fouquet's* après son élection à la Présidence<sup>12</sup>; *la bérézina pour Bayrou/de l'UMP/pour le PS*<sup>13</sup>, afin de signifier leurs déroutes électorales ou bien encore le *Marathon*<sup>14</sup> *législatif*. Mais comme dans un autre exemple: le *Diên Biên Phu électoral* (Leroy, 2004, p. 151), qui sert à signifier un cuisant revers, le trait locatif de l'antonomase, c'est-à-dire le lieu de la négociation (à Grenelle), tend dans la représentation figurative à passer au second plan par rapport à sa dimension historique: c'est bien l'événement qui s'est tenu à Grenelle en mai 1968 qui domine dans l'expression.

L'intérêt à la fois politologique, historique et lexicologique de cet objet réside d'abord dans son actualité. Notre recherche a débuté en septembre 2007, « pendant le Grenelle de l'environnement », expression-événement que nous étudions comme une expérience actuelle d'emploi du mot. Elle s'est achevée en mai 2009, un peu plus d'un an et demi après la conclusion officielle de l'opération, donc après (i) l'adoption massive, en première lecture, le 21 octobre 2008, du projet de loi Grenelle 1<sup>15</sup> par l'Assemblée nationale, par 526 voix contre 4 et 17 abstentions, avec le soutien des députés socialistes (*Le Monde*: « Jean-Louis Borloo juge « historique » le vote du Grenelle de l'environnement », 22 octobre 2008) (ii) le remaniement ministériel de janvier 2009 qui voit la mutation de Nathalie Kosciusko-Morizet, du secrétariat d'État à l'Écologie à celui de la Prospective et du développement de l'Économie numérique<sup>16</sup>.

*Grenelle* est une figure vive, ce que les linguistes appellent une antonomase discursive, c'est-à-dire « non lexicalisée »: le mot n'est pas encore pleinement reconnu comme un nom commun, à l'inverse des noms passés en langue, comme le sont *mécène* ou *godillot* par exemple, dont les origines propres ont quasiment été oubliées. Et nous saisissons cette figure selon son processus, et non selon son aboutissement, terme que les linguistes appellent le « figement ». Cette figure de l'antonomase se situe en effet à l'intersection entre le nom propre et le nom commun (Siblot & Leroy, 2000, p. 93) et nous pouvons ainsi étudier son avancée, en discours et en cours de construction. À ce titre, *Grenelle* fournit, pour reprendre la formule de Michel Offerlé, une bonne « expérience de laboratoire pour comprendre ce que sont et ce que font les mots en politique », tout comme d'ailleurs la formule *société civile* (2003, p. 5; 2004, p. 83) qui lui est souvent

12. Selon le blog anti-sarkozyste: <http://www.intox2007.info/index.php?post/2007/11/04/Yalta-du-6-Mai-2007-la-liste>, consulté en février 2008.

13. Exemples: « La Berezina pour François Bayrou » (*La République du Centre Ouest*, 12 juin 2007); « On nous avait promis une Bérézina, c'est une petite défaite. » (Patrick Devedjian, secrétaire général de l'UMP, se rassurant après les élections municipales, *Le Point*, 10 mars 2008); « [...] dans un contexte de Berezina nationale pour le PS », letelegramme.com, 31 mai 2007.

14. Pour *Marathon* comme métonymisation d'événement, cf. DÉCIMO & FIALA, 2004, p. 129. Exemple: « Le Marathon législatif avant la trêve des municipales », *Le Figaro*, 11 décembre 2007.

15. Ce premier volet fixe les grands objectifs de la politique gouvernementale, en matière d'énergie, de transports, de consommation et d'alimentation. La déclinaison concrète des modalités de mise en œuvre des engagements doit être indiquée dans un second texte: « Grenelle 2 ».

16. Cf. *Le Figaro*, 16 janvier 2009; *Le Monde*, 17 janvier 2009.

associée. Ce nom nous semble aussi donner un bon exemple d'évolution d'un processus antonomasique.

La médaille ayant son revers, le fait de saisir un processus politique et lexical en cours constitue en même temps une limite inhérente à ce type d'étude. Mais n'est-ce pas le lot de toute recherche portant sur le temps présent, celle-ci étant condamnée à observer « en temps réel » un marché politico-lexical très peu stabilisé et en l'occurrence proliférant ? Même si la négociation proprement dite est close depuis la fin octobre 2007, l'événement « Grenelle » de l'environnement est encore très proche. Clos à cette date, en tout cas officiellement, il bouge encore, entretenu par le « suivi de ses décisions » et par l'investissement des acteurs et des médias, qui le font vivre sous forme d'« engagements », de « principes » ou de « cadre » à respecter. Que ce soit le mot lui-même, la séquence historique ou encore la politique qu'il désigne, aucune de ces trois dimensions du *Grenelle* de l'environnement ne connaît un avenir certain. Le mot lui-même s'est enrichi de cette récente expérience pour poursuivre une progression incertaine dans la langue, l'événement rentrant à peine dans l'histoire et le bilan politique de l'opération étant loin d'être tiré. L'avenir du Grenelle de l'environnement est donc aussi imprévisible que celui de la figure rhétorique. Les deux processus, politique et lexical, sont inachevés et leur sort est même en partie lié : un échec patent du premier aurait sans doute des conséquences sur l'emploi « en général » du nom commun, en le pénalisant probablement pour un temps. Nous faisons toutefois l'hypothèse que le sens du nom *Grenelle* est déjà suffisamment stabilisé et qu'il est désormais doté d'une certaine autonomie par rapport aux phénomènes qu'il désigne.

Les travaux des linguistes ont en particulier montré que la figure de l'antonomase repose sur un transfert de propriétés ou de traits caractéristiques du référent initial (le Grenelle de 1968) vers le référent discursif (un Grenelle actuel). Des événements sont ainsi mis en équivalence formelle et rendus comparables en quelque sorte. Nous nous intéresserons notamment au contenu du transfert réalisé par ce biais de langage. Ce trope opère par extraction (Gary-Prieur, 1994, p. 46 ; Leroy, 2004, p. 146) et par sélection de traits (Quéré, 1994, p. 20) du référent initial. C'est dire que toutes les caractéristiques du Grenelle de 1968 ne sont pas retenues par un locuteur parlant plus tard d'*un Grenelle*. Tous les traits du Grenelle de l'environnement ne sont pas conservés non plus lorsqu'une personne réclame aujourd'hui *un autre Grenelle*. Quelles sont alors les idées ou images susceptibles de se télescoper dans la tête de cet usager de la formule<sup>17</sup>, quand, consciemment ou non, il extrait ou criblé certaines propriétés d'un événement ancien, pour les projeter sur un nouveau ? Qu'est-ce qui fait qu'un processus de

17. Nous employons cette notion de « formule » dans un sens qui se rapproche de la définition retenue récemment par Alice Krieg-Planque (2009b, p. 63). *Le Grenelle* présente la particularité d'être une antonomase, dont, nous le verrons, le figement n'est pas acquis et la notoriété reste incertaine. Toutefois, le mot et ses variantes complémentées, à partir de 2007 surtout, tendent à fonctionner dans de nombreux énoncés comme des « formules », si l'on admet comme l'auteur une définition graduelle (p. 115-116) : forme signifiante relativement stable malgré un figement encore peu prononcé ; forte inscription discursive ; caractères de référent social (pluriel) et présence d'aspects polémiques.

débat concernant de nos jours des problèmes sociaux ou environnementaux par exemple évoque « le Grenelle » issu de 1968, voire d'autres expériences tentées depuis? Les réponses à ces questions sont à notre sens inséparablement politiques, historiques et lexicales.

L'imprévisibilité du monde futur (Favre, 2005, chapitre 2), et en particulier l'incertitude quant au sort de ce praxonyme nous empêchent évidemment de prévoir l'achèvement, d'ailleurs toujours réversible, du processus antonomastique, atteint lorsque l'expression a fini par se « figer ». Notre hypothèse est que le nom propre *Grenelle* est nettement engagé dans une voie de lexicalisation. Il entre ainsi comme nom commun dans le langage courant, la dénomination ayant dépassé le stade émergent. Comme l'indique Maurice Tournier, « Ce nom propre [est] devenu un label commun » (2007, p. 62). Bien sûr, l'emploi du même mot pour signifier des expériences bien différentes (divers Grenelle) crée une « illusion d'invariance » ou de « linéarité », l'histoire de ce vocable, investi par des locuteurs différents, l'enrichissant de sens pluriels (Braud, 1994, p. 483-484). Mais en même temps, son usage répété forge un signifié indépendant des expériences phénoménales qu'il est censé dénommer, catégorisant progressivement des objets dans une classe évoquant quelque chose comme une « grande négociation ».

Si un certain nombre d'indices, que nous développerons, confortent cette hypothèse sur la progression lexicale de l'antonomase, d'autres invitent à nuancer l'avancement du processus. Nous formulons d'ailleurs une hypothèse parallèle à propos de l'émergence des « nouveaux » modes de gestion des relations sociales ou de « gouvernance », qui sont liés à l'emploi de ce mot.

### Corpus, méthodologie et posture

Cette recherche s'appuie sur une analyse de discours utilisant le mot *Grenelle* et sur une enquête documentaire et par entretiens concernant plus particulièrement le Grenelle de l'environnement.

– Le corpus étudié est constitué par des discours émanant des acteurs et des commentateurs, mais aussi des internautes. Il mêle construction systématique et éléments de « collection ». L'étude diachronique repose sur l'exploitation patiente du texte intégral du quotidien *Le Monde*, de 1987 à 2006, par le biais du *Monde sur CD-ROM*, qui ne remonte pas au-delà de 1987 (requête = « Grenelle »). Pour la période antérieure (« Conférence de Tilsitt » en 1969 et « Grenelle de la protection sociale » en 1983), le même quotidien a été consulté, en 1969-1970, de juin 1982 à juillet 1984, ainsi que d'autres quotidiens de l'époque (comme *La Croix*, *Le Figaro*, *l'Humanité*) et la presse hebdomadaire officielle des quatre principales confédérations syndicales de salariés (*La Vie Ouvrière* pour la CGT, *Syndicalisme hebdo* pour la CFDT, *FO-hebdo* pour la CGT-FO, *La lettre confédérale* pour la CFE-CGC). S'agissant des années 2007 et 2008, les

moteurs *Factiva* et *Google* (requête = « Grenelle ») ont permis d'atteindre l'intégralité des textes du même quotidien, mais aussi les dépêches de l'AFP et de nombreux autres organes de presse : des quotidiens nationaux (notamment *Le Figaro*, *La Croix*, *Libération*, *La Tribune*, etc.) ; des hebdomadaires (notamment *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*) ; des régionaux (*Ouest-France*, *Le Progrès*, *La Charente-Libre*, *La Voix du Nord*, etc.). D'autres sources, comme les gratuits *20 minutes-Lyon*, *Metro* ou *Le Canard Enchaîné*, ont été exploitées par lecture directe.

Même si *Le Monde* est loin d'être l'unique source, ce choix privilégié, s'agissant de la longue période, et de l'évolution des formes de la figure, peut toujours être discuté. Pourtant... « le quotidien de la rue des Italiens » n'abuse certainement pas davantage des métonymies et surtout de l'antonomase *Grenelle* que ses confrères, ce que confirme la consultation systématique d'un grand nombre d'entre eux en 2007-2008. On peut donc considérer la présence du mot *Grenelle* dans ce journal dit « de référence » comme un indicateur à la fois de son emploi dans la presse et de sa place dans le traitement de l'actualité. Pendant le Grenelle de l'environnement, ont également été exploités plusieurs interviews et émissions radiodiffusées sur France Inter, RMC, en particulier le 28 septembre (terme de la première phase du Grenelle de l'environnement) et les 25-26 octobre 2007 (au lendemain de l'ouverture de la « table-ronde finale ») ; des émissions télévisées (TF1, France 2, LCI, Canal +), en direct ou par l'intermédiaire du moteur de recherche avancée de *Google* ; une multitude de sites Internet, à commencer par ceux, officiels, du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de l'insertion, mais aussi des ONG environnementales, des Verts, des « anti-Grenelle » et d'autres partis politiques. Ce moteur a été sollicité pour la recherche d'autres Grenelle plus récents, en particulier les 25-26 septembre, le 5 décembre 2007 et un an ou plus après la conclusion officielle du Grenelle de l'environnement, les 20 octobre et 22 décembre 2008. Ont alors été examinées les cent premières occurrences répondant à la requête : « le Grenelle de » et « du » sauf « environnement » et « insertion ».

– Le volet enquête, qui a particulièrement porté sur le Grenelle de l'environnement et s'est apparenté à une lente reconstitution d'un puzzle, repose sur une recherche documentaire et des entretiens. Outre la littérature scientifique, l'utilisation du moteur *Google* a donné accès à de très nombreuses sources écrites, à des documents vidéo concernant les acteurs impliqués. Des courriels ont été échangés et des entretiens téléphoniques longs menés avec quatre protagonistes des négociations avec Nicolas Sarkozy et son équipe. Il s'agit de dirigeants d'associations fédérées au début du processus dans l'Alliance pour la planète : Anne Bringault,

présidente des Amis de la Terre (10 mars et 21 mai 2008), Serge Orru, directeur général du WWF-France (15 mars 2008), Yannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace France et porte-parole de l'Alliance (27 mars 2008), Franck Laval, président d'Écologie Sans Frontière, association qui a joué nous le verrons un rôle particulier dans l'opération *Grenelle* (20 et 21 mai 2008). Ces contacts ont été pris séparément pour éviter l'enregistrement d'un discours concerté d'organisation, malgré tout toujours possible, dans cet univers restreint, mais pas si homogène qu'on pouvait le penser initialement. Bernard Saincy, responsable du collectif confédéral développement durable à la CGT, a également répondu à nos questions (11 juin 2008), ainsi que Marc Blondel, ancien secrétaire général de Force Ouvrière (23 décembre 2008), la directrice des Editions des femmes Jacqueline Sag et la cofondatrice du MLF, Antoinette Fouque, pour le projet de « Grenelle des femmes ».

Nous tenons également à apporter quelques précisions, qui sont bien plus que des précautions oratoires :

– D'abord, nous ne sommes lié à aucun des acteurs et à aucune des parties, politiques, associatives ou ONG en cause. Ni engagé, à quelque titre, dans le processus Grenelle ou dans le camp de ses opposants. Il ne s'agit pas de revendiquer ainsi une « neutralité », bien fragile et illusoire en sciences sociales, mais de préciser les conditions de production de notre propre discours. Nous nous sommes efforcé de frayer cette voie délicate entre deux écueils tout aussi redoutables : d'une part la recherche « prise » par son objet, qui conduit souvent au discours de l'évidence et au désarmement de la critique, d'autre part la position en surplomb de l'observateur impartial, qui laisse les acteurs à leur cambouis ou à leur « cynisme ». En politiste accordant une importance aux mots, sans les considérer pour autant comme des fins en soi, nous avons cherché, le plus « objectivement » possible, à décrypter un processus politique et lexical et à analyser les jeux et discours des protagonistes.

– Ensuite, les éléments référencés dans le texte et présentés en bibliographie ne sont pas destinés à l'ornementation du propos ni à l'expression d'une allégeance à telle ou telle « école » ; en d'autres termes, ils ont été réellement exploités et nous ont aidé, à des titres divers, dans la réflexion et l'analyse de l'objet.

– Enfin, le sérieux d'une recherche n'a jamais condamné l'humour. Il est courant de retenir la sentence de Victor Hugo « Le calembour est la fiente de l'esprit qui vole. Le lazzi tombe n'importe où ; et l'esprit, après la ponte d'une bêtise, s'enfonce dans l'azur » (*Les Misérables*, Livre 3, chapitre VII, 1862). Mais on la détache le plus souvent de la suite de



son propos: « Loin de moi l'insulte au calembour! Je l'honore dans la proportion de ses mérites; rien de plus. » Après tout, l'ennui et la tristesse peuvent aussi être les « fientes » de certaines recherches et publications. Nous espérons que le lecteur verra dans cette étude le plaisir que peut aussi éprouver l'enseignant-chercheur politiste en faisant son travail et en jouant *avec*, mais pas *sur* les mots. Qu'il y décèle en même temps le souci permanent de ne pas trop tronquer les citations, obstacle récurrent en analyse de discours notamment. Dans la mesure du possible – les contraintes éditoriales et la nécessité de la démonstration conduisant inévitablement à réduire les énoncés –, nous avons essayé de ne pas tomber dans ce travers, pour restituer au mieux les contextes discursifs et le plus fidèlement possible les énoncés. Une place importante a donc été laissée dans le texte à ces citations, de façon délibérée, dans l'objectif de donner accès aux discours des acteurs et des médias qui constituent, pour nous, le matériau de base.

Nous verrons dans un premier chapitre que le Grenelle de l'environnement n'est ni un cas isolé, ni le premier du genre après 1968, ni le dernier apparu. D'autres occurrences s'intercalent en effet entre l'original et les deux principaux exemplaires organisés en 2007-2008. D'autres apparaissent après ces expériences, même après la clôture de notre corpus en avril 2009. Le contexte politique et discursif dans lequel le Grenelle de l'environnement est apparu et a été dénommé, est analysé dans le second chapitre. Dans le troisième, nous présentons les enjeux de cette opération sur le plan politique et institutionnel. Le chapitre quatre est consacré à l'évolution diachronique, sur un quart de siècle, des usages et des formes de cette antonomase. Dans le chapitre cinq sont examinés les différences entre « les *Grenelle* » et les termes associés au mot ou ses concurrents discursifs. Enfin, nous tentons dans le dernier chapitre de dégager une logique sémantique dans l'usage de ce nom propre devenu plutôt commun, en soulignant des convergences entre les expériences historiques et entre des usages linguistiques, qui contribuent à la construction progressive du sens social actuel du mot *Grenelle*.